

ÉTUDE RÉGIONALE Région Sud : penser local avec les céréales !



Une étude Passion Céréales met en évidence l'utilisation locale des céréales produites en région Sud.



BLÉ DUR : LA CÉRÉALE PHARE DE LA RÉGION EST CONSOMMÉE QUASI EXCLUSIVEMENT PAR LES SEMOULERIES RÉGIONALES

Sur les six semouleries françaises qui transforment le blé dur en semoule pour la fabrication de couscous, de pâtes ou de boulghour, deux se situent en région Sud.

Ces outils industriels sont précieux pour la filière blé dur de la région qui a produit l'année dernière 71 000 tonnes de blé dur sur 2 000 hectares.

Si la faible pluviométrie de la région pénalise les rendements céréaliers, elle génère néanmoins des effets qualitatifs non négligeables : les maladies et parasites sont moins nombreux que dans d'autres régions (moins de traitements) et le taux de protéine élevé est très apprécié par les semouliers. En effet, plus il est élevé, plus le grain est facile à travailler et permet de faire des pâtes de qualité.

La semoule de Provence est par ailleurs très prisée par les pays de l'Afrique de l'Ouest, l'Arabie Saoudite, l'Égypte et l'Italie, comme en témoignent les 38 000 tonnes de semoules exportées depuis le Grand Port Maritime de Marseille de juillet 2018 à fin juin 2019. Cela correspond à 66 % de la semoule exportée par la France.



FAIRE FACE AU MARCHÉ MONDIAL

Structurant pour l'économie locale, le blé dur de la région est pourtant fragilisé par la volatilité des prix mondiaux qui ne permettent pas toujours de rémunérer les producteurs correctement. Un plan de transformation, soutenu par la Région et Intercéréales est actuellement en cours de construction pour préserver les équilibres et sauvegarder cette filière blé dur – semoule - pâtes, très importante.



ORGE, BLÉ TENDRE ET MAÏS AUSSI TRÈS PRISÉS PAR LES ACTEURS LOCAUX

Selon l'étude réalisée par le cabinet CMI pour Passion Céréales, 65 % du blé tendre, de l'orge et du maïs cultivés en région Sud sont utilisés localement en meunerie (farine) et pour l'alimentation animale.



PREMIÈRE RÉGION PRODUCTRICE DE RIZ

La région Sud est la première région productrice de riz en France avec 60 000 tonnes par an pour une surface exploitée de 12 000 hectares. Les surfaces de riz biologique représentent 17 % des surfaces rizicoles sur 2 200 ha environ. Cette production camarguaise permet de répondre à 12 % de la consommation annuelle de riz en France, estimée à 4,5 kg de riz par an et par habitant.

Le riz de Camargue bénéficie d'une Indication Géographique Protégée, garante de sa provenance, d'une haute qualité et d'un savoir-faire, notamment en termes de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement.



LE BIO EN FORTE PROGRESSION

La part des cultures céréalières certifiées bio est en progression continue et atteint aujourd'hui 15 % des surfaces cultivées ! C'est le ratio le plus élevé, comparativement aux autres régions françaises.



NOUVELLES INITIATIVES DE VALORISATION DES CÉRÉALES LOCALES

Si quelques agriculteurs choisissent de valoriser directement leur production de blé dur en créant leurs propres pâtes artisanales (Moulins Mas de Daudet, Richaud et Fils, Mademoiselle de Provence...), un certain nombre de fabricants sont également présents sur la région. En plus du leader Panzani, on retrouve : Les Moulins de Provence, Lazzaretti, Coquelicot...

D'autres projets voient le jour, comme, dans la filière blé tendre – farine – pain, la baguette de tradition « Lou pan d'ici », fabriquée par les boulangers de la région à partir de farine de blé régionaux, écrasés en Provence. L'association Bière de Provence réunit quant à elle de nombreux microbrasseurs pour promouvoir une bière fabriquée dans le Sud. De plus, une démarche de filière permettant d'approvisionner les brasseurs régionaux par de l'orge vient d'être lancée sous l'impulsion, notamment, de cette association.



DE L'EMPLOI QUALIFIÉ ET DURABLE

Selon l'étude menée pour Passion Céréales, la filière céréalière locale représente plus de 21 000 emplois directs pour une valeur ajoutée estimée à 730 millions d'euros. 55 % de ces emplois concernent la boulangerie artisanale, 26,6 % la production agricole et 8,5 % la boulangerie industrielle. Le travail des grains représente quant à lui 3,7 % des emplois et celui des pâtes alimentaires (dont le couscous) 2,7 %.

Agreste, cabinet CMI (entretiens et estimations), Douanes françaises, FranceAgriMer, INSEE, opérateurs portuaires.

Passion Céréales est une interface d'information qui ouvre des espaces de dialogue et d'échange entre les acteurs de la filière céréalière, du monde végétal agricole, du monde scientifique et de la société civile, pour relever les enjeux d'une société durable. Elle a pour mission d'informer sur les céréales et les produits qui en sont issus, ainsi que sur le métier de producteurs de céréales.

Pour plus d'informations
www.passioncereales.fr et suivez-nous sur Twitter @passioncereales

CONTACT PRESSE

Justine Guigues
Consultante médias

Giesbert & Mandin / Thomas Marko & Associés

j.guigues@giesbert-mandin.fr
06 89 89 17 96